



# Réforme de la Fonction publique Casse des services publics Que font les syndicats ?



**Appel à :**  
**- faire grève**  
**- manifester...**  
**19 mars 2019**

Par leur contestation de toute présence syndicale, les Gilets Jaunes ont contribué à faire de cette question une assertion banale dans le débat public et médiatico-politique. Il n'est pas rare que les militants syndicaux entendent, sur leur lieu de travail, répéter l'idée selon laquelle les syndicats ne feraient rien pour empêcher la casse des services et de la Fonction publique.

Depuis la parution accidentelle du rapport du Comité Action Publique 2022 (CAP22) et des plans de transformation ministériels et directionnels, cette question est devenue prégnante.

## Casse des services publics, à la mode, à la mode... à Paris, à Bruxelles

Conformément à ses prédécesseurs, l'objectif du gouvernement Macron/Philippe est un programme de réalisation de la réduction des dépenses publiques de 3 % du produit intérieur brut (PIB). Ce qui correspond à une baisse des dépenses de 60 mds € par an. Économies hélas réalisées grâce à la casse de certains services publics et à la compression des dépenses de personnel, donc à la suppression de 120 000 emplois (50 000 dans la fonction publique de l'État, 70 000 dans les collectivités locales).

Soupçonnant un calendrier retardé, du fait du mouvement social et des revendications des Gilets jaunes exigeant une plus grande justice sociale et fiscale, Bruxelles exige même un plan détaillé d'économies accrues. Rien de moins. La casse des services publics est à la mode dans les rangs gouvernementaux à Paris, comme à la Commission européenne où siègent d'ailleurs d'anciens ministres français de l'Économie ! En quelque sorte, les décideurs sont les mêmes !!

## Loi de « Transformation publique », attention DANGER !

C'est dans le cadre d'une pseudo-concertation dénoncée publiquement par les 9 fédérations de fonctionnaires et dans le dos des Français, que le gouvernement annonce une loi de « transformation publique ». Ce projet de loi fixe le cadre d'une réforme structurelle coordonnée d'une ampleur inégalée, visant l'ensemble des politiques publiques et les 3 fonctions publiques. Ces dernières sont d'ores et déjà, à la faveur de la moindre réorganisation comme avec la disparition du Pôle 3<sup>e</sup> (entreprises, emploi, économie) en Directions régionales des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), invitées aux « mobilités » et aux « flexibilités » en tous genres.

Le bouleversement total des services déconcentrés et centraux est à l'ordre du jour. Les outils, tels que les Ordonnances (comme avec la casse du Code du travail) ou décrets, visant à permettre de remplacer les fonctionnaires par des contractuels kleenex seront mis en œuvre. Déjà, les fonctionnaires sont mal traités, qu'en sera-t-il pour les CDI/CDD ?

Cette logique héritée du secteur privé est d'expérimenter sur une assiette minimaliste de revue des missions ce qui doit être maintenu dans le giron de l'État et ce qui peut être rétrocédé à des agences, à des organismes divers, au privé.

## Le ciment central du grand chamboulement : le projet de loi Fonction publique.

Les premières restructurations en cours aux ministères Économiques et Financiers, comme à l'Écologie, sous le voile opaque des informations que daignent nous distiller les cabinets et autres conseils privés, grassement rétribués, témoignent de la portée des projets cumulés et de leur ambition finale. Chacune dans leur coin a recours à la même langue de bois techno : « *Recentrer les missions, Développer la polyvalence des agents, Élaborer des règles de mobilité interne, Accompagner les ressources humaines dans la transformation* »... Chacune construit un puzzle avec un nombre de pièces de plus en plus restreint. Une des démonstrations récentes réside dans la volonté de créer un secrétariat général commun pour les directions départementales interministérielles (DDI).

## DGE, DREAL, DIRECCTE on connaît le libéralisme appliqué... et ses conséquences.

Les héritiers de Francis Mer, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie de 2002 à 2004, ont soif de transposer la formule libérale du privé : **il faut faire faire ! C'est ainsi que l'État a vendu aux lobbys, pour 1 € symbolique, les missions et les installations de contrôle technique des véhicules poids lourds !!**

C'est ainsi aussi qu'a procédé B. Le Maire avec 75 % des missions d'aide au développement d'entreprise du pôle 3<sup>e</sup> des DIRECCTE : 285 des 417 agents-es sont « sur le carreau » dans les unités départementales, en 2019.

## « Transformation de la DGE », déjà en route

Quelles filières industrielles sont pressenties pour être abandonnées ? Les services, le commerce, le tourisme, l'artisanat vont-ils devoir ENCORE trinquer ? Les fonctions supports, les services gestionnaires de corps vont-ils être transférés, regroupés ? Faut-il aider les PME ou les PMI au risque de perdre l'analyse de tel ou tel tissu économique ou bassin d'emplois ?

## Non à l'abandon de tout projet industriel

## Les syndicats ne sont pas en reste : ils dénoncent !

*Depuis le 22 mars 2018, les fédérations de fonctionnaires ne restent pas inactives. Malgré leurs différences d'orientation syndicale, elles restent unies et appellent les agents publics à se mobiliser ensemble.*

*Si elles le font c'est qu'il y a « le feu au lac et à la plaine » !*

## 19 mars 2019, grève et manifestation

*CGT - FSU - FASP - SOLIDAIRES appellent les agent-e-s des services publics à se mettre en grève.*